

L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales- N°116- Janvier 2023

PROJET D'EXTENSION L'ARCHITECTE EST RETENU !



Cérémonie des Voeux

Samedi 14 Janvier
11h, Espace Arzhel

2023
meilleurs vœux

La municipalité vous souhaite une bonne année 2023 !

Mme la Maire, les élu(e)s ainsi que les agents municipaux adressent à toutes les Arméliennes et les Arméliens leurs vœux de santé, bonheur et réussite.



Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

SOMMAIRE

- 3 Vie municipale
- 8 Urbanisme
- 9 Mobilité, Énergie et recyclage
- 10 Enfance et jeunesse
- 12 Vie sociale
- 13 Intercommunalité
- 13 Vie associative
- 16 Culture
- 17 L'Info en +

Prochain numéro :

Mars 2023

Date limite du dépôt des articles :

5 février 2023

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Conception, réalisation :

Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque- 02 99 62 15 60
- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37
- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34
- **Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin- 02 99 04 43 63
- **Kiné** : Romain Aujeac- 02 99 04 43 63
- **Ostéopathe** : William Besnard- 07 89 22 64 88
- **Cabinet paramédical** : 11 place de l'Eglise
 - Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute) 06 78 66 03 22
 - Meriadeg Le Bouffant (psychologue)- 07 68 63 75 58
 - Morgane Le Gall (coach professionnelle)- 06 45 87 79 91
 - Emmanuel Crocq (hypnothérapeute)- 07 55 61 19 78
 - Nadine Hallégouet (sophrologue)- 06 68 59 26 30
- **Orthophoniste** : Laure Chanu, 06 16 43 19 65

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60
- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel
Contact : 06.82.72.21.37
- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86
- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h 02 99 62 93 87
- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88
- **Espace jeunes** : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h- 02 99 62 93 84
- **Accueil des P'tits pré ados** : mercredis de 9h à 12h
- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30 02 99 62 81 45 /06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.
- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18
- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable
- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06
- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15
- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22
- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45
- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20
- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13
- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71
- **S.O.S. Femmes battues** : 3919
- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21
- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07
- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF 35)** : 02 99 30 80 89
- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / **G.D.F.** : 0 810 433 035
- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00



MORGANE MADIOT
MAIRE DE SAINT-ARMEL

Mesdames, Messieurs,

Avec le changement d'année vient l'heure des bilans. Vous trouverez, ci-dessous, les nombreuses actions menées :

Plusieurs groupes de travail avec les habitants sur des chantiers divers et variés : l'avancée du projet d'extension du groupe scolaire avec le recrutement de l'architecte, le plan de sobriété, la coulée douce, le chantier peinture de la cantine avec les parents, les échanges avec les représentants des parents d'élèves sur la tarification cantine, les échanges avec les associations sur les critères de subventions, la journée de ramassage des déchets, et sur la méthode : le tirage au sort d'habitants sur un groupe de travail.

Des avancées concrètes : les pistes cyclables pour rejoindre Bourgbarré et Vern-sur-Seiche, la construction des ombrières, l'aménagement de la tranche 2 de la ZAC, la percée de la rue des Monts d'Arrée et la destruction de la maison étayée, la mise en place d'un tarif carte Sortir à la piscine de la Conte-

rie, la tenue du Forum en Fête avec les associations, les marchés et notamment celui de Noël, l'étoffement de notre offre food-truck et la venue régulière d'un réparateur de vélos, les chantiers argent de poche, la revue des horaires de l'éclairage public, et l'arrivée de l'éco-garde.

Et du travail de fond moins visible comme le diagnostic commercial réalisé par la Métropole, l'étude avec Archipel Habitat sur l'ancien bar et l'ancienne poste au nord de la place de l'Église, le lancement de l'étude en cours simultanément à celle de l'école sur l'aménagement voirie autour du pôle gare et du chemin de la Ry (parvis école), l'étude sur le passage de la commune en zone 30, l'étude des perspectives de Chambière avec Rennes Métropole et des étudiants en histoire de l'art et du patrimoine et dans le cadre du schéma d'aménagement fluvestre métropolitain, le travail avec les promoteurs sur le chemin de la gare, l'amélioration du système d'assainissement rue Salvador Dali, le lancement de l'analyse des besoins sociaux avec des étudiants d'Askoria, la mise en place du self à la

cantine, le travail intercommunal sur le contrat de territoire global pour l'enfance et la jeunesse avec la CAF.

En interne, le recrutement d'un nouvel agent au service technique, de deux alternants en communication et comptabilité-ressources humaines, l'accompagnement ressources humaines sur le changement de dimension de la commune et l'écriture du règlement intérieur communal.

Et au SUET, le recrutement d'un nouveau directeur pour un nouveau projet d'établissement.

Beaucoup de projets à poursuivre et de nouveaux à lancer en 2023. Nous espérons vous voir nombreux pour participer avec nous à leur élaboration !

Mais pour l'heure, l'ensemble des élus et des agents municipaux se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2023 sous le signe du vivre ensemble. Et nous vous donnons rendez-vous le **14 janvier 2023 pour la Cérémonie des Vœux à l'Espace Arzhel**.

TARIFS PUBLIC 2023

Délibérations prises lors du Conseil Municipal du 8 décembre 2022.

Photocopies

Noir et blanc	
A4	0,30 €
A4 recto-verso	0,35 €
A3	0,45 €
A3 recto-verso	0,55 €
Couleur	
A4	1,10 €
A4 recto-verso	2,15 €
A3	2,10 €
A3 recto-verso	2,75 €

Les associations bénéficient de la gratuité des copies noir et blanc A4 et des affiches couleur pour des animations sur Saint-Armel.

Publicité Écho de Saint-Armel

Tarif pour 12 mois : 160 €

Location matériel

Tables	2,10 €
Chaises	0,50 €
Bancs	0,75 €
Caution	60 €

Location barnums

Barnum de 4,50 m	Du vendredi matin au lundi matin : 35 €
	Du vendredi soir au vendredi matin semaine suivante : 55 €
Barnum de 6 m	Du vendredi matin au lundi matin : 45 €
	Du vendredi soir au vendredi matin semaine suivante : 75 €

Occupation du domaine public

Marchands ambulants	80 € 100 € si branchements électriques
Terrasse	5 € par m ²
Spectacle vivant payant (cirque, marionnettes)	10 € par jour de représentation
Déchets voirie	100 €
Benne	0,30 € /m ² / jour

Location salle du Conseil Municipal

Syndics et associations hors commune
Demi journée : 20 €

Location salle de la cantine

Vin d'honneur	75 €
Formule week-end	200 €
Vaisselle	20 €
Caution	170 €

Les locations de salles et de matériels faites par des associations, dans le cadre de leurs activités hebdomadaires, sont gratuites. Les locations de matériel faites pour des fêtes de quartier sont gratuites. Un chèque de caution est demandé pour toutes ces mises à disposition.

Location salles Espace Arzhel

Location aux armétiens le week-end	420 €
Location hors commune	600 €
Caution salle	1000 €
Caution ménage	150 €
Caution tri non fait	50 €
Associations armétiennes	1ère location gratuite - 250 € les suivantes
Associations hors commune	Gratuits si organisation de spectacles non payants - 250 € si billetterie
Obsèques	Gratuit
Chauffage	50 € (y compris associations)
Option "son et lumières"	60 €
Location complémentaire vendredi à partir de 16h	100 €

Pour rappel, un tarif de 20 €, pour la mise à disposition du club house aux particuliers, le mardi ou le jeudi après-midi, a également été instauré par la délibération n°2021-053, en date du 21 octobre 2021.

Concession cimetière

15 ans	130 €
30 ans	350 €
50 ans	supprimé

Concession

Case pour 15 ans	470 €
Case pour 30 ans	800 €
Cavurne 15 ans	470 €
Cavurne 30 ans	800 €

Jardin du souvenir

Dispersion des cendres	60 €
Plaque sur lutrin 15 ans	120 €
Plaque sur lutrin 30 ans	240 €

Cérémonie du 11 novembre



Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la commémoration du 11 Novembre dernier et notamment aux élèves de CM2 qui ont lu des poèmes et leur professeur M. Chotard. M. Eugène Aubry, président de l'Association des Anciens Combattants, et Mme la Maire ont lu les communiqués d'usage et un pot a été offert par la commune en conclusion de cette cérémonie.

Remise des colis de Noël

Cette année encore, la Municipalité a eu la joie d'offrir aux seniors 220 colis de Noël. Ces colis gourmands, préparés en amont par les enfants de l'école, vont ravir les papilles de nos aînés. Les élus leur souhaitent une excellente année et une très bonne santé !



SERVICES MUNICIPAUX



MISE EN PLACE D'UN SELF AU RESTAURANT SCOLAIRE

Après les vacances d'automne, une nouvelle organisation a été mise en place à la cantine pour les enfants à partir du CE1. Elle leur donne un peu plus d'autonomie et permet de lutter contre les problèmes de bruit dans le réfectoire.

Ce système permet aux enfants de déjeuner dans des conditions plus conviviales, plus calmes et de limiter le gaspillage. Ils se servent en quantité souhaitée.

La mise en place de ce nouveau concept de restauration scolaire avait des objectifs précis : responsabiliser les enfants, rendre le personnel plus disponible dans son rôle d'éducateur et d'encadrant et fluidifier la pause méridienne du déjeuner dans un restaurant plus apaisé.

Pour les maternelles et les CP, les services à table sont maintenus.

RECRUTEMENT AU SERVICE TECHNIQUE

Titulaire d'un bac pro aménagement paysager et récemment promu caporal au Centre d'Incendie et de Secours de Corps-Nuds, Mathéo Le Ny pourra mettre à profit ses compétences pour entretenir les espaces verts de la commune, participer à son fleurissement mais également pour être en soutien de l'entretien des bâtiments communaux et pour le suivi de sécurité des équipements publics. Nous lui souhaitons la bienvenue !





BÂTIMENTS MUNICIPAUX

LE PROJET DE RESTRUCTURATION SE CONCRÉTISE

À l'issue d'une phase de sélection de plusieurs mois, l'architecte Drodolot a été choisi le 1^{er} décembre fin novembre pour mener ce projet. Il sera accompagné du bureau d'étude thermique, Cairn Ingénierie, et par Pensée Sauvage pour la démarche participative.

Nous sommes heureux d'aborder, début 2023, une phase plus concrète du projet avec le travail d'étude et d'esquisse auquel nous allons pouvoir vous convier.

Avant cela, nous souhaitons clarifier l'ampleur du projet. Le libellé sans doute restrictif de "Projet d'extension du groupe scolaire" utilisé jusqu'à présent, ne donne pas toute la mesure de ce qu'entraîne cette nouvelle construction.

Besoin et pertinence du projet

En effet, la création de nouveaux bâtiments pour l'école permettra la libération d'espaces pour d'autres usages.

C'est toute l'organisation spatiale des services municipaux qui est en jeu : créer un espace intergénérationnel, agrandir la bibliothèque, créer de nouveaux espaces pour l'accueil en Mairie et les agents, pour les associations, relocaliser la salle du conseil,... De nombreuses solutions possibles, mais une seule que nous devons définir ensemble.

Pour l'instant, voici ce que nous pouvons dire sur les

objectifs, choix et planning pour le nouveau bâtiment qui lui sera bien dédié aux enfants !

Des ateliers participatifs avec parents, enseignants, agents et élus, ont permis d'identifier les grands objectifs suivants :

- Créer un nouveau restaurant scolaire
 - Créer deux nouvelles classes
 - Intégrer l'ALSH dans le groupe scolaire en mutualisant des espaces et en créant ceux qui ne sont pas mutualisables
 - Améliorer le quotidien des élèves, des enseignants et des agents
 - Libérer les espaces de garderie et de cantine actuels pour d'autres usages municipaux (non arrêtés à ce jour)
- Les choix qui ont été faits :

- Juridiquement : procédure adaptée pour éviter une procédure de concours qui augmente les délais, oblige à une indemnisation de tous les candidats remettant une offre et ouvre le marché à l'international
- Choix initial budgétaire des élus : pas de construction d'une véritable cuisine (maintien d'un fonctionnement avec livraison) afin de conserver des ressources pour la rénovation obligatoire et nécessaire de l'école, et des

autres bâtiments municipaux (Mairie, Arzhel), mais prévoir l'espace pour une extension future.

Le programme a été réalisé avec l'assistance de la Sembreizh après un diagnostic auprès des agents, enseignants, parents, élus, dans une démarche de limitation des surfaces à construire.

À ce stade, le programme est un pré-cadrage qui nous semble pertinent au regard des besoins émis par les différentes parties prenantes.

Il nous a permis d'établir un budget prévisionnel et de confirmer la faisabilité financière. Il reste maintenant à rentrer dans une phase plus opérationnelle : esquisse, plans, choix des matériaux, usages, mutualisation.

Vous serez sollicités pour cette nouvelle phase puisque nous avons prévu une démarche participative autour de ce projet important pour la commune.

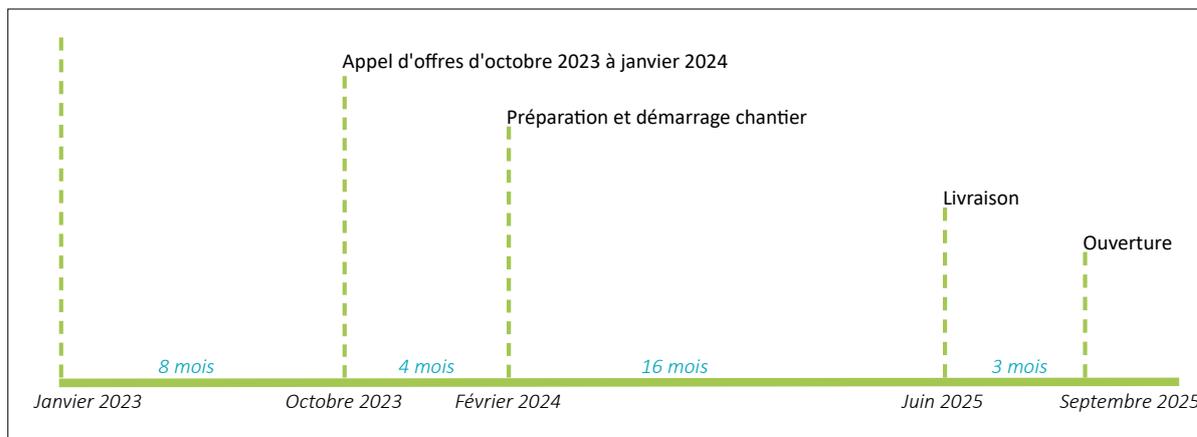


Budget prévisionnel

- Budget travaux dont 4 % de révision annuelle	= 1 925 000,00 € H.T.
- Honoraires	= 230 400,00 € H.T.
- Frais divers d'études (assurances, frais de raccordement, études parasitaires, aléas)	= 43 843,00 € H.T.
Soit	2 199 243,00 € H.T.
Subventions prévisionnelles	1 449 621,00 € H.T.
Soit reste à charge pour la Commune	749 622,00 € H.T.

D'autres demandes de subventions sont en cours d'études.

PLANNING



Exemples de projets menés par Drodolot au Rheu et à Betton



Vous voulez participer au projet d'écriture du futur bâtiment ? Penser à son fonctionnement, son accessibilité, ses mutualisations, sa réversibilité ?

Des ateliers participatifs auront lieu prochainement. Nous ne manquerons pas de vous y convier !



UNE FIN D'ANNÉE ENCHANTÉE POUR PETITS ET GRANDS

Malgré le froid, le marché de Noël a été un succès. La municipalité tient à remercier les bénévoles, les exposants, les commerçants qui ont activement participé à cette édition 2022. Un remerciement également à "L'Assemblée des Muses" pour le concert de musique baroque, à notre maquilleuse et au Père Noël qui nous a fait l'honneur de sa visite. Une belle réussite avec de nombreux visiteurs toute la matinée. Un grand bravo à tous !



INADMISSIBLE !



Deux gerbes de fleurs disparaissent au Monument aux Morts. Désolation et écoeurément ! Voilà les mots qui viennent à l'esprit après le vol des deux gerbes de fleurs déposées au Monument aux Morts lors de la Cérémonie du 11 novembre dernier. C'est un double délit : un vol et une profanation. C'est aussi et surtout un affront aux anciens combattants et à leurs familles qui a été commis.



ZAC des Boschaux

Dans la tranche centre-bourg, les travaux se poursuivent. Ils ont permis de viabiliser sept lots libres, le lot qui accueillera la résidence Obely et trois lots qui accueilleront un ensemble de trois constructions. Les sept lots libres vont être commercialisés par l'aménageur Viabilis. Comme pour l'opération Giboire qui a permis de viabiliser six lots rue des Monts d'Arrées et rue du Goëlo au terme d'une convention avec Viabilis, une opération de quatre lots portée par une personne privée va se concrétiser.

Concernant l'ensemble de **bâtiments au nord de l'Église**, la société Archipel Habitat a retenu une équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet d'architecture Xavier Dattin. Les premières orientations sont attendues en milieu d'année.

Compte tenu de la configuration des lieux, de l'état de vétusté avancé et des règles d'urbanisme contraintes, il s'agit là de relever un véritable défi pour proposer une réhabilitation acceptable notamment d'un point de vue usage, technique et financier.

Précisons que cette mission confiée au cabinet Xavier Dattin porte aussi sur les trois constructions à réaliser au début de la **rue des Monts d'Arrée** et la construction des deux immeubles de huit et dix logements restant à réaliser **au sud de la route de Châteaugiron**.

Concernant les tranches 3 et 3 bis (secteur Sud-Est de la ZAC des Boschaux) dont le programme des équipements publics a été approuvé lors du conseil municipal du 6 octobre 2022, les travaux de terrassement de la voirie principale ont démarré en décembre. Les travaux de viabilisation vont se poursuivre à la rentrée de janvier 2023. Ces deux tranches concerneront la réalisation de 23 logements.



La Minoterie

Dans cette opération, il est prévu l'édification d'un immeuble collectif de seize logements et la réhabilitation du bâtiment en brique en bordure de la rue de la Mairie.

Cela fait un an et demi que l'ancienne minoterie a été démolie. Le projet d'immeuble est désormais abouti et les travaux de terrassement ont pu alors commencer en décembre. La construction de l'immeuble, pour laquelle la mise en place d'une grue est nécessaire, va démarrer en février. La livraison est envisagée pour le second semestre 2024. Pendant la construction, la circulation des piétons autour du chantier sera déportée côté nord de la rue de la Mairie.

Cimetière

Depuis quelques dizaines d'années, les modes d'inhumation ont évolué avec, notamment, le développement de l'incinération du corps des défunts dont les cendres sont recueillies dans des urnes.

Ainsi, le cimetière prévoit d'offrir aux familles plusieurs solutions : dispersion des cendres dans le jardin du souvenir, dépôts des urnes dans des cavurnes enterrées dans le sol ou des case-urnes installées dans le columbarium.

Aujourd'hui, le nombre d'emplacements est arrivé à saturation. C'est pourquoi, il a été décidé d'augmenter les capacités du cimetière pour ces deux modes. Ainsi, neuf cavurnes ont été installées en octobre et le columbarium a été rehaussé en décembre permettant d'offrir six nouvelles cases.

Le columbarium est réalisé en granit breton, un matériau noble sur lequel l'usure du temps n'a quasiment pas d'emprise.

La cavurne, quant à elle, est destinée à recevoir les cendres d'un défunt. Issu de la contraction des mots « caveau » et « urne », ce petit caveau individuel est construit en pleine terre. Il est composé d'une case en béton armé, pouvant accueillir une ou plusieurs urnes cinéraires, d'une plaque pour fermer son accès et garantir son étanchéité et est recouvert d'une dalle gravée, généralement en granit, permettant un aménagement floral. Une stèle mémorielle peut aussi y être installée.

Une réhausse comprenant plusieurs urnes a été installée sur le columbarium existant.



Les nouvelles cavurnes



Enquête publique à Bourgbarré

La Préfecture informe que l'entreprise Difeudis a sollicité l'autorisation d'exploiter un entrepôt de stockage de produits combustibles et produits d'entretien pour barbecues et cheminées dans la zone communautaire de Bourgbarré. Dans cette perspective une enquête publique se déroule **du 12 décembre 2022 (9h) au 13 janvier 2023 (17h)**, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société. Le dossier est consultable en Mairie de Bourgbarré et sur le site internet de la Préfecture de Rennes à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>. L'avis d'enquête est consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

SAINT-ARMEL AGIT

Ils ont répondu positivement à l'appel à participation pour cet atelier citoyen !

L'atelier a accueilli dix-sept personnes : cinq citoyens représentants d'associations, quatre élus dont Mme la Maire, quatre citoyens tirés au sort* et quatre citoyens volontaires.

L'objectif de cet atelier était de lister les actions, pas toujours populaires, pour diminuer la consommation d'énergies (et d'eau) sur la commune suite à la hausse des coûts de l'énergie et au risque de coupure.

Il a permis des échanges constructifs durant plus d'une heure et demie sous la forme de tables rondes en sous-groupe puis d'une restitution tous ensemble.

Bien entendu, les actions classiques comme la diminution du niveau de température ou du temps d'éclairage des bâtiments de la commune ont recueilli l'unanimité. Le groupe a également permis de faire émerger des idées plus pointues comme l'aménagement de sas pour éviter les pertes de chaleur pour l'école, étudier des solutions de géothermie ou de solarisation des toitures, rationaliser l'utilisation des bâtiments (en regroupant les activités pour permettre d'éteindre le reste du temps) et publier régulièrement les résultats de ces efforts collectifs sur nos objectifs de réduction.

DES EFFORTS, SANS BASCULER DANS L'INCONFORT

En revanche, certains sujets étaient plus clivants et n'ont pu recueillir l'unanimité : diminution des éclairages de Noël et fermeture totale de l'Espace Arzhel pendant les vacances scolaires du 18 décembre 2022 au dimanche 1^{er} janvier 2023 (inclus). Pour cette dernière mesure, la majorité des participants y était favorable et afin de diminuer la facture énergétique, l'équipe municipale a décidé de cette fermeture exceptionnelle.

* Les quatre citoyens tirés au sort ont été contactés par les élus lors d'un porte à porte pour expliquer la démarche de l'atelier. Le tirage au sort portait sur l'adresse cadastrale et permettait une juste répartition d'un panel sur toute la commune.



ENTRE ÉCONOMIES ET FÉRIE DE NOËL, LA DIFFICILE QUESTION DES ILLUMINATIONS

L'an dernier pour des motifs économiques, nous avons décidé de ne pas faire appel au prestataire pour les illuminations qui nécessitent une installation sécurisée par nacelle facturée 4 500 €. Le coût dans les illuminations n'est pas tant celui de l'énergie que celui de l'installation. Nous avons entendu l'an dernier les déceptions que cette décision avait suscitées et nous souhaitons revoir ce sujet.



Entre temps, le contexte inflationniste est arrivé, nous contraignant à maintenir une vigilance budgétaire (+ 100 000 € d'augmentation de la facture énergétique attendue sur un an à consommation constante). Puis, nous avons reçu à l'automne une demande des autorités de mettre en place un plan de sobriété énergétique afin de limiter notre consommation énergétique pour éviter les situations de délestage* électrique. Il est en effet préférable de choisir les efforts à réaliser plutôt que de subir des coupures brutales. La municipalité a donc pris ses responsabilités : des efforts ont été demandés aux associations, à notre école, à nos agents municipaux et ce pour chacun de nos bâtiments publics. Et, nous en appelons à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques. Pour les vitraux de l'Église, le Diocèse a également pris ses responsabilités en n'autorisant l'allumage des vitraux qu'à partir du 20 décembre.

LE SAPIN BRILLE, MAIS MOINS LONGTEMPS

Concernant les illuminations, un consensus a été trouvé autour de la proposition des habitants pour restreindre l'éclairage sur la période du 15 décembre 2022 au 8 janvier 2023 et sur les créneaux horaires de 17h à 20h30. Le groupe n'a pas proposé de recourir au prestataire trop coûteux. Il a été proposé en revanche, que certains candélabres soient illuminés par le service technique avec location d'une nacelle. Les doutes émis pendant la séance sur la faisabilité technique ont été confirmés par le service technique. Les agents ne disposent pas des habilitations pour conduire une nacelle, et ce type de manœuvre peut représenter un risque pour la sécurité si réalisé par des personnes peu aguerries. Cette proposition n'a donc pas pu être retenue.

Nous sommes conscients que ces décisions représentent une nouvelle déception pour un grand nombre d'habitants. Nous sommes nombreux à être attachés aux décorations de Noël et souhaitons mieux pour notre commune. Il nous faut donc réfléchir à une décoration de Noël plus résiliente et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour réfléchir ensemble aux solutions alternatives pour conserver la magie de Noël en tenant compte de ces nouvelles contraintes pour les fêtes de Noël de 2023.

De belles idées fleurissent déjà avec Kazanou qui a réalisé un magnifique arbre qui égaye l'entrée de l'école en cette période de fête. Kazanou propose justement de fabriquer des décorations de Noël avec les habitants comme cela se fait à Bourgarré. N'hésitez pas à contacter Kazanou ou partagez-nous vos idées sur le sujet.

***Voir dossier spécial "coupures d'électricité organisées" sur le site internet de la Mairie.**

ÉCOLE DES BOSCHAUX



EN SORTIE

UN, DEUX, TROIS, PLONGEONS !

Les élèves de CE2/CM1 ont été à la piscine de Chartres de Bretagne durant 10 séances. Pour la dernière séance, jeudi 24 novembre, ils ont pu profiter d'un parcours dans l'eau et de quelques tours de toboggan.

Ils sont (presque) prêts pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Merci aux parents agréés qui les ont accompagnés.



Randonnée des CE1 du vendredi 2 décembre avec des bénévoles de l'association Armel Rando que nous remercions.

TRANSPORTS GRATUITS

AVEC LE TITRE 5-11 ANS SUR SA CARTE KORRIGO

> créer et/ou recharger sa carte sur star.fr ou STAR, l'appli

5-11 ans

like a star

MÉTRO
BIS
HANDISTAR
MÉLO
COVOITURAGE

STAR

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



NOUVEAU BUREAU

Pour cette nouvelle année scolaire, le nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2022.

Il est composé de M. Vincent Jezequel (Président), M. Guénaël Jumel (Trésorier), Mme Laure Guéry (Vice trésorière), Mme Aurore Bouvet-Texier (Secrétaire) et Mme Fanny Grogneuf (Vice secrétaire).

Lors de cette assemblée générale, des parents d'élèves ont fait part de leur souhait de s'investir pour l'association en devenant membres actifs. Le bureau les remercie pour leur aide précieuse.

La première opération de l'année s'est déroulée le 11 novembre dernier avec la vente de chocolats proposée aux familles. Cette vente a permis de récolter plus de 750 € de bénéfice pour l'association ! Le bureau remercie l'ensemble des participants pour leur contribution.

VIDE-GRENIER ET FETE DE L'ÉCOLE

L'APE a également fêté Noël en avance !

Le dimanche 4 décembre se tenait le marché de Noël sur la place de l'Église. L'APE y tenait un stand de vente de boissons chaudes et de petits objets de Noël.

Le vendredi 16 décembre, l'APE a organisé le goûter de Noël de l'école des Boschoux. Il s'est déroulé dans la cour des maternelles. Les enfants ont également reçu un sachet de chocolats en classe.



D'AUTRES ÉVÈNEMENTS SERONT À VENIR !

Cette année encore nous souhaitons renouveler le vide-grenier et la fête de l'école. Et cette année encore nous allons avoir besoin de vous, Arméliens et Arméliennes !

La date du vide-grenier sera décidée par la commission dédiée à l'événement.

La fête de l'école aura lieu le 30 juin 2022 à l'Espace Arzhel. Vous pouvez d'ores et déjà noter la date dans votre agenda.

Si vous souhaitez vous investir dans les différents projets, vous pouvez rejoindre les commissions d'organisation ou tout simplement contacter l'APE pour faire part de votre envie de participer d'une façon ou d'une autre.

Le bureau et l'ensemble des parents membres actifs réfléchissent également à d'autres actions qui pourront être mises en place durant cette nouvelle année. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos idées !

Vous trouverez la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée principale de l'école et vous pourrez également nous contacter par e-mail à apestarmel35@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur Facebook sur la page "APE Les Boschoux".

ACCUEIL DE LOISIRS



MUE, UN SPECTACLE QUI A PLU AUX ENFANTS



Mue, est un spectacle qui parle des émotions, toutes les émotions. Comment elles nous arrivent, ce qu'elles provoquent...

Céline Malestroit est venue, à plusieurs reprises, travailler à la création de son spectacle à Saint-Armel au cours de l'année 2022. Elle a proposé aux enfants présents à l'Accueil de Loisirs, des ateliers de théâtre autour des émotions, thématique qui lui est chère, pendant les vacances d'Hiver.

L'Accueil de Loisirs avait ouvert cette représentation à tous les enfants. Ils sont une quarantaine (enfants et adultes) à avoir répondu à l'invitation en plus de la quarantaine d'enfants présents ce 30 novembre.

SPECTACLE DE NOËL

Comme tous les ans, la ville proposait le traditionnel spectacle avant de partir en vacances.

L'Arzhel a ouvert ses portes à la Compagnie Infernale avec son spectacle de contes nordiques « Vive Noël ! » le vendredi 16 décembre.

Tip, Tap, Top et Sirop de Fraise sont quatre lutins qui s'ennuient dans leur forêt mais qui ne manquent pas d'imagination quand il s'agit de retrouver des morales pour tout un chacun !

Avec un humour certain et sans se prendre au sérieux, nos quatre lutins revisitent, chacun leur tour, des contes célèbres dans les pays scandinaves.

Les 150 spectateurs présents ont beaucoup ri. Les enfants ont été particulièrement sensibles à ce voyage qui les a emmenés une heure durant au pays du Père Noël.



VACANCES DE NOËL AVEC LA FANFARE GLOUPS !



La magie de Noël s'est invitée à l'Accueil de Loisirs durant ces vacances. Les enfants ont décoré leur Centre pour se mettre dans l'ambiance. Le sapin avait été préparé et des décorations réalisées dès début décembre.

Les enfants ont décoré leur centre par des fresques, des affiches. Ils ont pu choisir ce qu'ils voulaient faire à certains moments. Ils ont pu jouer avec leurs émotions, réaliser une fresque musicale, fabriquer des instruments de musique ou bien encore inventer leurs chants et leurs légendes de pirates. Et oui, beaucoup de musique et un univers pirates affirmé !

En effet, la fanfare GLOUPS était de passage à Saint-Armel pour des actions culturelles dans le cadre d'une collaboration qui permet aux artistes de travailler à la création de leur nouveau spectacle que vous pourrez découvrir en avant-première mondiale le 26 mai place de l'Église !

Les enfants ont pu expérimenter, créer des sons en comprenant de quoi ils étaient faits : intensité, tonalité, rythme, longueur... Autant de notion qu'il est plus facile de s'approprier en jouant. Et comme certaines musiques accompagnant le spectacle tendent vers la piraterie, les enfants s'en sont donnés à cœur joie.

La semaine s'est terminée en apothéose avec un accueil des parents le vendredi 23 décembre en fanfare !

Les quatre musiciens ont accompagné le goûter préparé par les enfants en musique et ont pu prendre le temps d'échanger avec les parents et les enfants qui étaient ravis de leur expliquer ce qu'ils avaient fait depuis deux jours.

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT

En situation de crise, comme au quotidien, la connaissance des gestes de premiers secours peut contribuer à sauver des vies, en stabilisant des blessés pendant les minutes qui précèdent l'arrivée des services d'urgence.

Favoriser l'accès aux premiers secours, c'est s'engager dans un mouvement citoyen. Il n'y a pas d'âge pour se sensibiliser aux gestes qui permettent de sauver des vies.

C'est pourquoi la Mairie et le Clic All'âges vous propose des ateliers pour aborder ce sujet de société.

Au programme :

- Protéger - Alerter - secourir... Les incontournables pour savoir porter assistance.

- Quelques gestes qui permettent de sauver des vies.

- Avec l'intervention de l'association Clic All'âges

La formation destinées aux personnes de plus de 60 ans aura lieu le **9 mars 2023 de 14h à 16h, salle du Conseil**. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire en Mairie.



Quelle que soit la situation d'urgence, il importe de l'apprécier correctement et de réaliser les gestes de premiers secours de manière appropriée.

FRAUDES ET ABUS DE FAIBLESSES

Les services de l'État en Ille-et-Vilaine ont constaté plusieurs cas de fraudes et d'abus, commis à l'encontre de personnes âgées, pour des travaux de rénovation dans les habitations.

Outre le niveau d'utilité et de qualité des travaux engagés et le caractère excessif des montants facturés, les méthodes commerciales mises en œuvre ne respectent pas la plupart du temps les dispositions protectrices du code de consommation.

Plusieurs types d'abus ont ainsi été relevés :

- la remise en état ou le nettoyage de toitures non nécessaires,
- des travaux de lutte contre l'humidité qui ont été réalisés dans des logements sains,
- de l'isolation dans des combles déjà isolés,
- des changements de système de ventilation alors que le dispositif existant fonctionnait correctement,
- l'installation de pompe à chaleur alors qu'un ballon thermodynamique neuf est en fonctionnement.

Les victimes repérées présentent le profil suivant :

- des personnes de plus de 70 ans,
- vivant seules,
- dotées de capacité amoindries de discernement et/ou de résistance psychologique,
- avec peu ou pas de contact avec leurs enfants ou leur famille.

Si vous pensez être victime, rendez-vous sur signal.conso.gouv.fr, le site dédié de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, pour toute démarche abusive ou fraude avérée.

Défenseurs des droits : 09 69 39 00 00

En cas de doute, ne signez aucun document !

Vous pouvez également contacter la Mairie qui regroupera les plaintes.

CONTACT

secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr
02 99 62 71 58



APPEL À BÉNÉVOLES

VÉHICULE PARTAGÉ

Le projet de véhicule intercommunal entre Bourgbarré et Saint-Armel devrait aboutir courant 2023.

Ce véhicule sera destiné aux habitants des deux communes, âgés au minimum de 60 ans ou inscrites à l'épicerie sociale, quel que soit leur âge et n'ayant pas de moyen de déplacement ou des difficultés de mobilité.

Les déplacements seront limités aux communes limitrophes suivant un planning établi à l'avance et dans un cadre précis (services municipaux, CCAS, Epicerie sociale, courses, animations communales, visites familiales). Une charte à destination des



conducteurs bénévoles précise les modalités d'utilisation.

Afin que ce projet puisse fonctionner nous avons besoin de vous pour conduire ce véhicule.

Il s'agit Renault Kangoo ze électrique avec cinq places. Chacun peut participer en fonction de ses disponibilités. Si vous êtes intéressé vous pouvez demander de plus amples informations et vous inscrire à la Mairie.

CONTACT

secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr
02 99 62 71 58

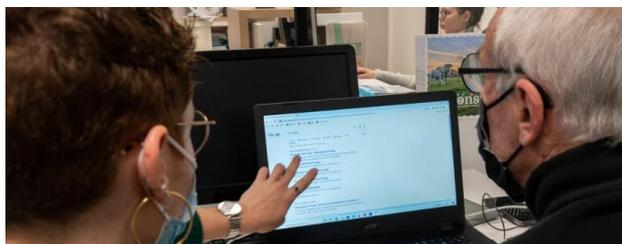


RENNES MÉTROPOLE VOUS INFORME

REPLACEMENT DES BACS RECTIFICATIF

Contrairement à ce qui était indiqué dans L'Echo de Saint-Armel d'octobre, l'opération de remplacements des poubelles d'ordures ménagères par Rennes Métropole se déroulera sur la commune au printemps 2023. Elle ne concerne que les poubelles de plus de 15 ans. Les foyers concernés recevront un dépliant dans leur boîte aux lettres 15 jours avant le démarrage de la campagne de remplacement.

DES CONSEILLERS NUMERIQUES À VOTRE RENCONTRE



Depuis mars 2022, les conseillers numériques France Service assurent des permanences gratuites dans les communes. Leur rôle? Proposer aux habitants une aide à la prise en main des outils numériques [ordinateurs, smartphones...]. À ce jour, près de 850 personnes ont été accompagnées dans 31 communes de la métropole. Les prochains passages des conseillers numériques à Saint-Armel auront lieu les mardis 17 et 31 janvier 2023. Ouvert à tous les habitants de la commune.

+ d'infos : www.saint-armel-35.fr
02 99 62 71 58

Vie associative

MOVE HIIT 35

Bonjour à tous !

Move Hiit 35 souhaite à tous les armétiens et leur famille nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! Si vous souhaitez reprendre ou compléter une activité sportive, Move Hiit 35 propose des cours de Zumba (1h) et de renforcement musculaire (30 min) tous les jeudis à 18h45. Vous pouvez participer à un ou deux cours en fonction de vos souhaits.

Tarif de janvier à juin : 78€ pour 1 cours et 102€ pour 2 cours.

Il est possible de faire des cours d'essai.

CONTACT ET INSCRIPTIONS

Anne, Émilie J. & Émilie R. - 06 12 67 17 74
move.hiit35@gmail.com

YOGA – AYCI

La fin d'année s'est terminée avec les fêtes de Noël, à l'aube de la nouvelle année 2023, nous vous souhaitons une très belle année remplie de moments joyeux à tous. Les enfants du cours de yoga vous offrent ce petit présent pour nous guider tout le long de l'année. Accès obligatoire à nos cours avec le pass sanitaire, gel, masque.

Ne parlez pas, sauf pour améliorer le silence, La voie de la Sagesse

CONTACT

Co-Présidentes, Margaux Sevec et Claudine Panon
Calaiselvy Codandam, professeure de yoga /animatrice culturelle
ayci@live.fr Tél : 06 60 95 17 36 - ayci@live.fr

SABAD

Ho ho ho, un petit air de Noël a soufflé sur le club des badistes de Sabad le vendredi 2 décembre !

La soirée "Invite Ton Voisin - 2^{ème} édition" a rencontré un franc succès avec pas moins de 29 participants de tous âges et de tous niveaux, parés de leurs raquettes et de leurs plus belles tenues de Noël. Elle s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse. En effet, les rencontres se sont ponctuées de moments gourmands et d'échanges, notamment avec nos 15 "voisins" venus pour l'occasion. Sachez Armétiennes, Armétiens, que vous êtes toujours les bienvenus au club pour des séances à partir de 21h tous les mardis et vendredis à l'Espace Arzhel. Mais également lors de notre prochaine soirée spéciale le 17 mars 2023 : la fameuse St Patrick ! À très bientôt sur nos terrains. Carole de SABAD

CONTACT

sabad35@gmail.com



TIERS LIEU KAZANOU



FRESQUE DU CLIMAT

Un atelier pour mieux comprendre le dérèglement climatique.

L'océan absorbe les 3/4 de l'énergie reçue par la Terre, et ainsi se dilate et engendre la montée des eaux.

La Fresque du Climat détaille plusieurs de ces mécanismes, causes du dérèglement climatique.

Treize personnes arméniennes ont participé à cet atelier le 19 novembre, animé par une spécialiste. Dans une ambiance détendue, collaborative et conviviale. L'atelier s'est terminé par un temps d'échanges autour des solutions.

Pour approfondir ces solutions, faire le plein d'idées,

un atelier "2 tonnes" est prévu le 18 mars 2023.

Cet atelier propose aux participants d'explorer le futur en équipe et d'essayer de limiter le changement climatique à 1,5°C en atteignant ces fameuses 2 tonnes de CO2 par an et par personne d'ici à 2050.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire.

Contact :
Annick au 06 70 66 79 12



COLLECTE DE TÉLÉPHONES OBJECTIF 2 X PLUS !

Vous êtes formidables : déjà plus de 12 kg de téléphones et accessoires prêts à être recyclés.

Kazanou vous lance un défi : doubler la récolte !

Pour atteindre les 25 kilos, vite, fouillez vos placards et si le père Noël glisse un téléphone sous le sapin, déposez en Mairie votre vieux téléphone inutilisé ainsi que ses accessoires. Un geste pour la planète et un geste pour vos placards ! Un geste solidaire également à création d'emploi et soutien à Emmaüs. Merci à tous !

Kazanou se charge de la collecte, Orange assure le recyclage.

Contact :
Annick au 06 70 66 79 12



PARTICIPATION AU MARCHÉ DE NOËL

Kazanou était présent au marché de Noël : l'arbre, le banc, la boîte aux lettres ont été fabriqués par l'atelier bois et les décorations par l'atelier couture.

Prochaines dates :
- **Atelier Bois** : 19 janvier, 2 et 16 février, 2, 16, et 30 mars de 14h à 17h. Contact : Jean-Michel au 06 77 14 69 65

- **Atelier Couture & tricot** : 12 et 26 janvier, 9 février, 2, 16 et 30 mars de 14h30 à 17h30. Contact : Jacqueline au 07 80 55 71 93



DOCUMENTAIRE GOGO

À 94 ans, Priscilha Sitienei dite Gogo intègre l'école de son village du Kenya et devient la plus vieille écolière du monde. Mère de trois enfants, sage-femme depuis 75 ans, elle partage aujourd'hui les bancs de l'école avec des maîtresses et des élèves qu'elle a fait naître. Encouragée par ses 54 arrière-petits-enfants et l'école tout entière, la doyenne des écolières se lance un défi : réussir son examen de fin de primaire et prouver qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre !

Le mot du réalisateur :
"Gogo n'est pas allée à l'école par hasard. Il y a cinq ans, elle s'est rendu compte que ses propres arrière-petites-filles n'étaient pas scolarisées, parce qu'au Kenya on s'occupe plutôt d'éduquer les garçons, et ça l'a indignée. Puisque c'est comme ça, a-t-elle dit, je vais vous emmener avec moi".

Venez en famille découvrir cette histoire exceptionnelle ! Le tiers lieu Kazanou vous propose une projection suivie d'un pot :

Samedi 21 janvier à 17h30
l'Espace Arzhel

Entrée 3 €
Gratuit pour les mineurs.



ARMEL RANDO



Les membres du bureau d'Armel Rando viennent de rafraîchir le balisage du sentier de petite randonnée "La Côte Baudrais".

Ce sentier part de la halte ferroviaire de St-Armel et parcourt la campagne arméenne sur une distance de 12 Km.

Cette remise à jour était nécessaire pour qu'il puisse continuer à figurer sur la topo-guide "Le Pays de Rennes... à pied" et pour le plaisir des randonneurs qui empruntent ce circuit.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute information sur cette randonnée ou sur l'activité de l'association Armel Rando (sorties le jeudi matin et un dimanche après-midi par mois).

CONTACT

Le président Gilbert Poussin et les membres du bureau Michel, Henri et Georgette

Tél. : 06 29 70 61 00

PISCINE DE LA CONTERIE

TARIFICATION SOCIALE AVEC LE

DISPOSITIF SORTIR !

Suite à une décision du 8 juillet 2022, la piscine de la Conterie s'inscrit désormais dans le dispositif Sortir ! C'est le fruit d'une proposition du groupe de travail « tarification sociale » portée entre autre par les élus de Saint-Armel. La volonté de mettre en place une tarification sociale permettra au plus grand nombre d'utiliser cet équipement.

Cette nouvelle tarification s'applique à tous les titulaires de la carte Sortir ! y compris les personnes résidant en dehors des communes membres du syndicat intercommunal de la piscine de la Conterie.

À noter que la réciprocité s'applique sur les piscines de Rennes. Naturellement, les titulaires résidant à Saint-Armel peuvent bénéficier de ces nouveaux tarifs qui sont de 2,80 € pour les adultes et 2,10 € pour les enfants de moins de 16 ans et de plus de trois ans. Cela correspond à une remise de 50 % sur le tarif plein.

Pour plus d'information, contactez directement la piscine de la Conterie au 02 99 77 47 99 ou son site internet www.conterie.fr



BIEN-ÊTRE PAR LE SAMADEVA

STAGE YOGA DE SAMARA ET LAHORE NADI YOGA

Le yoga de Samara permet de cultiver l'attention et le calme à travers la pratique de mouvements (les uns lents, les autres plus dynamiques), de danses, de relaxations, d'exercices appelés "Arkana", mot qui signifie en persan "processus de transformation". Son action de détente physique et psychique en fait une méthode anti-stress efficace permettant de préserver son capital santé par une pratique régulière.



Le Lahore Nadi Yoga est le Yoga de la douceur et de l'énergie. Les différents exercices permettent de reconnecter les lignes énergétiques à l'intérieur du corps, réduisent les douleurs, redressent la colonne vertébrale, agissent sur les vertèbres, muscles et procurent une profonde détente, entraînant ainsi un bien-être corporel, un équilibre émotionnel et une clarté intellectuelle.

Stage journée ou demi-journée:

Dimanche 27 novembre de 9h30 à 17h (possibilité de s'inscrire uniquement le matin). Salle à confirmer sur Saint-Armel.

Tarif : 35 € la journée pour les adhérents et 40 € la journée pour les non-adhérents (20 € la demi journée pour les adhérents et 25 € pour les non-adhérents).

Inscriptions par téléphone (sous réserve d'un nombre minimum de participants). Tarif : 20 € la demi-journée pour les adhérents et 25 € pour les non-adhérents).

CONTACT ET INSCRIPTIONS

06 30 90 22 92

<http://bien-etreparlesamadeva.fr>

GYM ARZHEL



L'assemblée générale annuelle s'est déroulée mercredi 30 novembre en présence de Mme Bellanger, conseillère municipale et de M. Blanchet, secrétaire adjoint du comité département. Le club a retrouvé son dynamisme d'avant période covid et voit son nombre d'adhérents augmenter, en particulier pour l'activité de cross training ouverte à tous hommes et femmes à partir de 16 ans. Il est toujours possible de nous rejoindre. Nos cours sont assurés par trois professeurs diplômés.



Adhésion annuelle pour l'ensemble des activités : 179 €.

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Tarifs
Gym douce			9h15-10h15	93 €
Gym fitness	19h30-20h30	20h15-21h15		
Cross training sport santé	20h30-21h30			115 €

CONTACT

gymarzhel@yahoo.com



Club de gym Saint Armel

DU CÔTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

ANIMATIONS

L'heure du conte

SAMEDI 4 FÉVRIER

La prochaine Heure du conte aura lieu samedi 4 février à 10h, à l'école pour les enfants de 4 à 7 ans. Les inscriptions se font en bibliothèque ou par mail : bibliotheque@saint-armel-35.fr

De 4 à 7 ans. Gratuit sur inscription.



Café littéraire

SAMEDI 11 FÉVRIER

La bibliothèque municipale vous invite à participer à un Café littéraire le samedi 11 février à 10h.

Vous aimez lire, parler des livres, échanger vos impressions ou seulement écouter celles des autres. Rejoignez-nous autour d'un café. Chaque participant peut amener des petites gourmandises littéraires ou sucrées !

Entrée libre et gratuite.

Le Père Noël en visite à la Bibliothèque !

Le père Noël est reparti avec toutes les lettres des enfants de Saint-Armel et il a même pris le temps de passer à "L'heure du conte" pour offrir des chocolats !

Retrouvons-nous pour l'heure du conte du carnaval et de Mardi Gras le 4 février 2023 !

Joyeux Noël et bonne année 2023 à tous. L'équipe de la bibliothèque



Livre "coup de cœur"

Ariol

" - Bonjour Nilo, comment as-tu découvert Ariol ?

- Quand j'avais 5 ans et demi, j'ai pris des J'aime Lire. Il y avait des Ariol dedans. J'ai trouvé que c'était bien. Maintenant je prends les gros livres Ariol.

- Que raconte cette BD ?

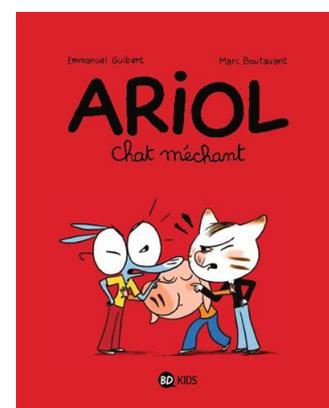
- Bah Ariol il a 9 ans, c'est un petit âne très bien élevé qui a des lunettes. Il est amoureux d'une fille qui s'appelle Pétula (c'est une petite vache). Il adore le Chevalier Cheval. Il est copain avec un cochon qui fait des bêtises, qui est dernier de la classe et qui est drôle. Il s'appelle Ramono. Tiburge, c'est le méchant, avec sa bande : Faufigon, Bitonio et Brouhaha. Tiburge embête tout le temps Ariol.

Les histoires se passent à l'école, à la récré, chez Ariol ou à la piscine...

- Qu'est ce qui te plaît dans Ariol ?

- C'est lui qui m' plaît, il est drôle et il dit parfois "Yahouou!".

À la bibliothèque, il y a plusieurs Ariol mais je les ai déjà tous lu. J'en ai deux à la maison. Le dernier que j'ai lu c'est "Chat méchant".



Horaires d'ouverture de la bibliothèque : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h.

COLLECTIF D36 SAINT-ARMEL

Respectez la vitesse - Respectez nos lieux de vie - Respectez nos vies !



Nous, habitants des lieux-dits de Saint-Armel sur la route D36 menant à Châteaugiron/Amanlis, de Végon, du Bout blanc, de la Jaunais, de la Croisette, de la Tertrais, de l'Érable, de la Cour verte, du Vieux Four, de la Coudre, de la Baudrais, de la Jaille, de la Croix, de la Grée, de la Chardrais et de la Rembourgère, nous demandons dans un premier temps à ce que les automobilistes empruntant ces lieux-dits, ces lieux de vie, **respectent la vitesse !**

Depuis mars 2022, nous constituons un collectif d'habitants pour réfléchir à des propositions à formuler à la municipalité pour sécuriser ces lieux-dits. Nos réflexions et propositions sont basées sur nos expertises d'usage de ces lieux.

Constats :

- L'intensification du trafic sur la D36 est observée par les riverains de cette route et est à mettre au regard du développement de l'urbanisation de Saint-Armel.
- Des mouchards permettant une étude de fréquence et vitesse

au niveau de la Jaille ont été placés fin mars 2022 pour étudier la vitesse. Nous n'avons pas obtenu les résultats précis de cette étude mais au global il y a des excès de vitesse importants sur la D36.

- Des coussins berlinois et des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h ont été positionnés au niveau de l'entrée du bourg, côté ZAC des Boschaux, mais ne solutionnent pas les problèmes historiques de vitesse sur la D36.

Nos propositions à relayer aux autorités compétentes :

- Installation de deux chicanes entre La Croix et l'Érable pour casser la prise de vitesse,
 - Déplacer le panneau de limitation 50 et le mettre avant La Croix et mettre une signalétique permettant d'assurer de la visibilité au niveau du virage dangereux menant à la D101
 - Entre l'Érable et l'entrée de bourg côté ZAC des Boschaux, entrée qui est elle limitée à 30 km/h :
 - Pour inciter à ralentir, installer deux panneaux photovoltaïques indiquant la vitesse instantanée entre Végon et le Bout Blanc d'une part (dans le sens Saint-Armel- La Croix) et au niveau de La Jaunaie (dans le sens de la Croix à Saint-Armel)
 - Installer des panneaux de signalétiques incitant à ralentir "Nos enfants aussi ont droit de faire du vélo !" par exemple
 - Changement du miroir devant l'impasse donnant au Vieux Four pour permettre une meilleure visibilité à la sortie des aux riverains
- Enfin, nous souhaiterions que la municipalité étudie, avec les autorités compétentes la possibilité de positionner un bus, qui assurerait un ramassage pour le collège de Vern-sur-Seiche à la sortie de la ZAC des Boschaux et un arrêt à la Jaille.

*Les représentants du collectif D36 Saint-Armel,
Elisabeth Maigret et Maxime Besnard*

Réponse apportée par la Municipalité à l'article du Collectif D36 Saint-Armel :

Le message du collectif a bien été pris en compte et leur demande est en cours d'étude avec les services de la Métropole qui sont compétents pour la voirie. Dans cette attente, nous comptons sur la vigilance de tous les conducteurs afin de bien respecter la réglementation en vigueur.

UNE MICRO-CRÈCHE OUVRE PRÈS DE CHEZ VOUS !

La micro-crèche "Ourson et les Chérubins" située au 10D rue de Janzé à Corps-Nuds ouvrira courant janvier 2023.

M. ou Mme Barthélémy se tient à disposition des familles afin de leur apporter les renseignements sur la structure et les modalités de pré-inscriptions.

Une micro-crèche avec un cadre privilégié : 125 m² intérieurs et un jardin de 50 m². L'espace sera réparti en une grande pièce de vie servant aux activités et aux repas avec une ouverture sur l'extérieur qui permettra de profiter de la lumière naturelle. Deux dortoirs accueilleront les enfants pour leur sieste, en fonction de leur âge. A cela s'ajoutera un hall d'accueil où se feront les transmissions entre parents et professionnels, une salle de change et une partie réservée à l'administratif. L'équipe sera constituée de 4 professionnels de la petite enfance.



CONTACT

Micro-crèche "Ourson et les Chérubins" - 10D rue de Janzé 35150 Corps-Nuds
Mail : ourson@les-cherubins.com - Horaires d'ouverture : 7h30 – 18h30
Téléphone : 06 86 54 54 18
Site Internet de la micro-crèche : corps-nuds-35150.les-cherubins-creches.com

CONSUMMATION

GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU 2023

Face à l'augmentation de nos factures énergétiques, la réduction des consommations d'énergie est indispensable...Mais comment s'y prendre ? Par où commencer ?

Avec le Grand Défi Energie et Eau, l'ALEC du Pays de Rennes vous aide à réduire vos consommations d'énergie et d'eau du 1^{er} janvier au 15 mars 2023. Rejoignez-nous, choisissez vos défis et réduisez vos dépenses énergétiques : ateliers pratiques en visio, soirée ludique avec spectacle, conseils en ligne. Un programme 100 % gratuit avec de nombreuses possibilités pour faire le plein d'économies !

Pour relever le défi c'est simple, inscrivez-vous choisissez vos défis économes et participez à nos événements : www.alec-rennes.org/grand-defi

Nous vous donnons rendez-vous **les lundis de 19h à 20h** pour 3 ateliers pratiques en visio, l'occasion de faire le plein d'astuces pour économiser*. Ouverture des inscriptions sur www.alec-rennes.org/grand-defi

• **Lundi 16 janvier** : Cap vers les économies ! Lors de cet atelier d'une heure, vous apprendrez à vous familiariser avec vos compteurs d'électricité, de gaz et d'eau et réaliser vos suivis de consommation avant et après votre démarrage du défi. Kilowattheures ou mètres cubes ? Heures pleines et heures creuses ? Toutes ces notions n'auront plus de secret pour vous !

• **Lundi 30 janvier** : Des astuces qui font mouche pour mettre le gaspillage sur la touche ! Un conseiller de l'ALEC vous fera découvrir quelques gestes simples à mettre en place pour réduire vos consommations d'énergie et d'eau. En adoptant de nouvelles habitudes et de nouveaux petits équipements, vous pourrez rapidement alléger vos factures sans perte de confort !

• **Lundi 6 mars** : Réduire ses consommations d'énergie, c'est soulager son porte-monnaie, mais aussi la planète ! Pendant cet atelier quiz, vous pourrez faire le lien entre consommations d'énergie et changement climatique, décrypter le jargon « climat » que l'on retrouve dans les médias, et bien comprendre la notion d'empreinte carbone, le tout de façon ludique et participative !

LE GRAND DÉFI ÉNERGIE ET EAU 2023
DU 1^{er} JANVIER AU 15 MARS 2023

VOUS ÊTES À 1 DOIGT D'Y ARRIVER...

VOUS ALLEZ RÉDUIRE VOS FACTURES :

1 SEUL BOUTON QUI ÉTEINT TOUT, ELLE EST PAS BELLE LA VIE ?
ET C'EST JUSQU'À 10% D'ÉCONOMIE.



DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné 02.99.26.16.61
Saint-Armel 02.99.62.78.20

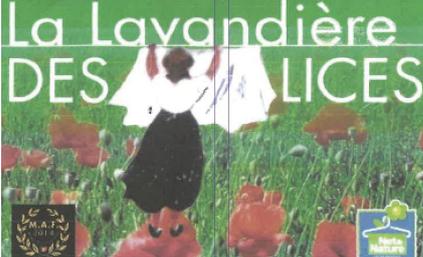
La Petite Brique Rouge
Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf



06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

La Lavandière
DES LICES



Mickaël Briand
DÉCORATION
D'INTÉRIEUR

06 18 91 74 90

PAYSAGISTE
EURL PESTEL
David
Tous Aménagements Extérieurs
ST-ARMEL ☎ 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com
Créer et Embellir votre Jardin...

FRANCKNIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DEPANNAGE INSTALLATION RENOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88
35230 SAINT-ARMEL www.franck-nivolle.com

terracity.fr
Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D
contact@terracity.fr 02 99 22 24 14
www.terracity.fr

LANOË
TRANSPORTS // STOCKAGE
15 rue Bernard Palissy 35230 SAINT-ARMEL
TEL 02.23.30.00.30 MAIL transportslanoe@gmail.com

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services
Entretien - Taille - Tonte
☎ 02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARMEL

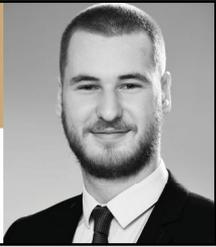
Armeline
Coiffure
Saint-Armel 02 99 62 15 51

LORHO-MAT SAINT-ARMEL
MATÉRIELS BATIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.



LOCATIONS
PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

CABINET IMMOBILIER
BARTH
Julien PRATO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien_prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE
ESTIMATION GRATUITE



Agenda

Janvier 2023

› Jeudi 12 janvier

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

› Samedi 14 janvier

Cérémonie des Voeux, Espace Arzhel à 11h

› Mardi 17 janvier

Présence du conseiller numérique - Bibliothèque municipale

› Jeudi 19 janvier

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 14h à 17h

› Samedi 21 janvier

Kazanou, Documentaire "Gogo" - Espace Arzhel, 17h30

› Jeudi 26 janvier

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

› Mardi 31 janvier

Présence du conseiller numérique - Bibliothèque municipale

Février 2023

› Jeudi 2 février

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 14h à 17h

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

› Samedi 4 février

Heure du conte - 10h - École

› Jeudi 9 février

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

› Jeudi 9 février

Conseil Municipal - 20h

› Samedi 11 février

Café littéraire - 10h - Bibliothèque municipale

› Jeudi 16 février

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 14h à 17h

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

Mars 2023

› Jeudi 2 mars

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 14h à 17h

Kazanou, atelier couture, crochet, broderie - Espace Arzhel, 14h30 à 17h30

› Jeudi 9 mars

Formation aux 1er secours - 14h à 16h, salle du conseil

› Jeudi 16 mars

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 14h à 17h

› Samedi 18 mars

Kazanou, atelier "2 tonnes"

› Mardi 28 mars

Remise du label Habitat et Qualité de Vie (HQP) pour la ZAC des Boschaux

› Jeudi 30 mars

Kazanou, atelier création bois - Espace Arzhel, 14h à 17h



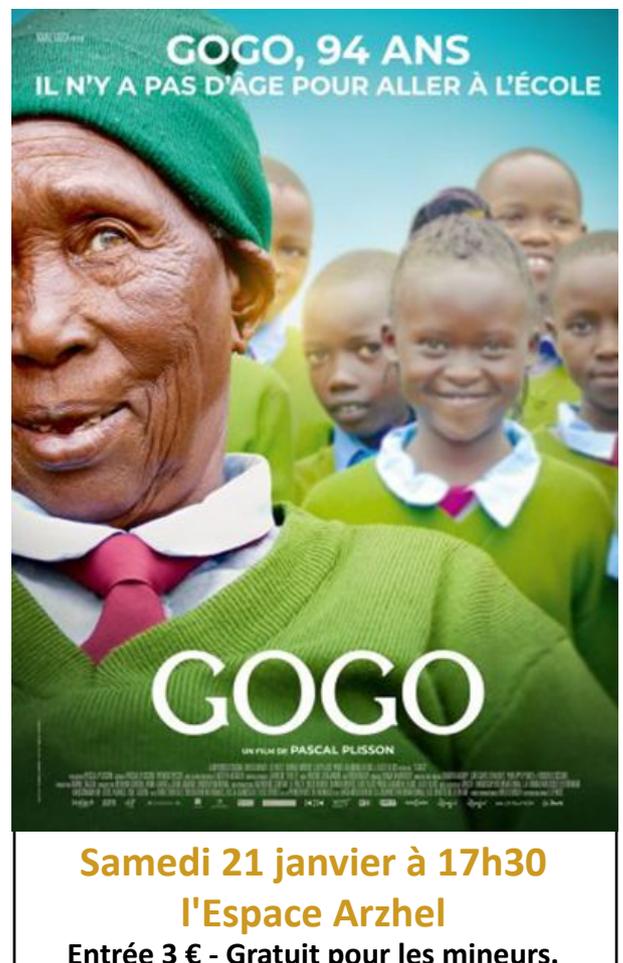
OPÉRATION BROYAGE

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN !

Dépôt possible du 2 au 20 janvier 2023
au service technique

sapin naturel,
sans décoration
ni neige artificielle

SAINT-ARMEL



GOGO, 94 ANS
IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR ALLER À L'ÉCOLE

GOGO
UN FILM DE PASCAL PLISSON

Samedi 21 janvier à 17h30
l'Espace Arzhel
Entrée 3 € - Gratuit pour les mineurs.